

ANALYSE DE PRESSE DE 14H00 20/05/2019

FRANCE

PEUGEOT SOUHAITE QUE LA E-208 REPRÉSENTE 15 % DE SES VENTES

Peugeot compte attirer de nombreux acheteurs vers la **e-208** en proposant une garantie de longue durée sur la batterie et des prix en LOA comparables à ceux des versions à moteur thermique. La 208 électrique devrait ainsi représenter 15 % des ventes totales du modèle, espère la marque au lion.

Les tarifs de la e-208 n'ont pas encore été annoncés, mais Peugeot fait déjà la promotion d'une offre en LOA sur 48 mois et 60 000 km à 299 euros par mois, avec un premier loyer de 2 400 euros. La marque indique que la comparaison avec la 208 à essence (269 euros par mois) et diesel (289 euros par mois) est favorable à la e-208 si l'on prend en compte le prix du carburant.

Source : AUTOMOTIVE NEWS EUROPE (17/5/19)

Par Alexandra Frutos

RENAULT S'ASSOCIE À E-TOTEM ET DEMETER POUR DÉVELOPPER LE PREMIER RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE PUBLIQUES À LA DEMANDE

Renault annonce un partenariat avec **E-Totem** et **Demeter**, les deux investisseurs du projet, pour déployer le premier réseau de bornes de recharge publiques à la demande en France, dans la Métropole de Saint-Etienne. A travers ce partenariat, le constructeur va participer au financement des bornes de recharge accélérée du projet, et proposera aux 50 premiers clients Renault une offre privilégiée (deux ans d'abonnement au réseau de recharge et 120 heures de charge, soit l'équivalent d'environ 15 000 km d'autonomie gratuite. Cette offre sera proposée par la concession Thivolle à Saint-Etienne ou Saint-Chamond).

Parmi les emplacements pré-définis (villes de Saint-Etienne, Firminy, Saint-Jean-Bonnefonds, Le Chambon Feugerolles, Saint-Chamond, Rive de Gier, Saint-Priest en Jarez et Andrézieux-Bouthéon), les particuliers et professionnels peuvent faire une demande de borne de recharge. Un questionnaire est à télécharger et à retourner avec la demande via le site internet dédié <http://saint->

etienne-metropole.e-totem.fr/. Chaque demande sera étudiée et fera l'objet d'une réponse. Si tous les critères sont remplis, la borne sera installée sous 3 mois.

Les bornes de recharge proposeront des charges de 22kw à 50kw. A terme, il y aura 20 bornes de recharge rapide (50kw extensibles à 100kw à l'avenir) avec prise combo et chadémo, et 80 bornes de recharge accélérée (jusqu'à 22kw) avec prises T2 et prises domestiques. Le réseau sera accessible via la carte d'accès E-Totem ou les cartes d'opérateurs de mobilités existants (ils seront annoncés au fur et à mesure de la signature des partenariats).

Source : COMMUNIQUE DE PRESSE RENAULT (20/5/19)

Par Alexandra Frutos

ALPINE ACCÉLÈRE SON PROGRAMME EN COMPÉTITION

Alpine annonce son dispositif compétition pour les saisons 2019 et 2020. Sacrée en 2016 et victorieuse aux 24 Heures du Mans en 2016 et 2018 dans la catégorie LMP2, l'équipe Signatech Alpine visera de nouveaux titres en Championnat du Monde d'Endurance FIA WEC. Lancées l'an dernier, les A110 GT4 et A110 Cup continueront de promouvoir la marque sur les plus beaux circuits de la planète.

Très attendu, le retour des voitures sportives Alpine sur les spéciales de rallye se matérialisera avec l'arrivée d'un nouveau modèle destiné à la compétition clients en fin d'année.

Source : COMMUNIQUE DE PRESSE ALPINE (17/5/19)

Par Alexandra Frutos

FLORENT MENEGAUX VEUT ENCORE PLUS D'INNOVATION ET DE DIVERSIFICATION CHEZ MICHELIN

Florent Menegaux, porté officiellement à la tête de Michelin, a esquissé le 17 mai sa stratégie pour les prochaines années. « Comme Jean-Dominique [Senard], je ne suis pas issu de la famille Michelin, mais cela fait 22 ans que je grandis chez Michelin. Cela m'engage. Vous pouvez compter sur toute ma détermination, pour faire de votre groupe une entreprise du futur performante », a-t-il déclaré aux actionnaires du manufacturier. M. Menegaux a présenté la stratégie du groupe pour les prochaines années, caractérisée par « l'accélération de l'innovation » des pneumatiques, « coeur de l'activité » et « la transformation digitale, une opportunité fantastique ».

Il a par ailleurs annoncé la diversification des activités du groupe, hors pneumatiques, dans le « développement de services et solutions aux clients », les « biomatériaux », les « technologies de l'impression 3D métal ». Le nouveau patron a aussi affiché sa volonté de faire du groupe auvergnat « l'un des leaders mondiaux du marché de la pile à hydrogène » servant aux véhicules électriques.

« J'ai près de moi un client potentiel avec qui j'espère pouvoir échanger bientôt sur le sujet », a-t-il glissé en faisant allusion aux nouvelles fonctions de M. Senard. Des activités selon lui « qui seront loin d'être marginales à 10 ans », a-t-il souligné, assurant que Michelin avait « les moyens de ses ambitions ».

Source : AFP (17/5/19)

Par Alexandra Frutos

LES DÉPUTÉS VOTENT L'ASSOULISSEMENT DE LA MESURE SUR

LES 80 KM/H

Un amendement à la loi mobilité a été adopté en commission dans la nuit du jeudi 16 au vendredi 17 mai. Les députés ont voté l'assouplissement de la **mesure du 80 km/h** sur le réseau secondaire et donné leur aval pour laisser aux présidents de conseils départementaux le choix de repasser ou non aux 90 km/h.

Source : AUTOPLUS.FR (17/5/19)

Par [Alexandra Frutos](#)

LE POINT SUR LE PROJET DE LOI LOM EN COMMISSION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Lors de l'examen du projet de loi d'orientation des mobilités (**LOM**), les députés ont adopté le 17 mai l'amendement du rapporteur Jean-Luc FUGIT. La France compte obtenir, d'ici à 2050, une décarbonation complète du secteur des transports terrestres. Pour atteindre cet objectif, elle se fixe les objectifs intermédiaires suivants : une hausse progressive de la part des véhicules à faibles et très faibles émissions parmi les ventes de voitures particulières et de véhicules utilitaires légers neufs, permettant, en 2030, de remplir les objectifs fixés par le règlement (UE) 2019/631 du Parlement européen et du Conseil du 17 avril 2019 établissant des normes de performance en matière d'émissions de CO2 pour les voitures particulières neuves et pour les véhicules utilitaires légers neufs, et abrogeant les règlements (CE) n° 443/2009 et (UE) n° 510/2011 ; la fin de la vente des voitures particulières et des véhicules utilitaires légers neufs utilisant des énergies fossiles, d'ici à 2040.

Par ailleurs, tous les cinq ans, un rapport d'évaluation devra être rendu par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques. Il donnera lieu à un débat à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Le projet de loi « mobilités » doit être examiné en commission jusqu'au 24 mai et en séance du 3 au 14 juin.

Source : ASSEMBLEE NATIONALE (13/5/19), AFP (17/5/19)

Par [Alexandra Frutos](#)

EDF PROPOSE DE GAGNER DE L'ARGENT AVEC SA VOITURE ÉLECTRIQUE

EDF lance cette semaine Dreev, coentreprise fondée avec la start-up californienne **Nuvve**. Ce nouvel acteur sera dédié à la mobilité électrique, et plus spécifiquement au « smart charging », à savoir le pilotage des recharges des voitures électriques et de nouveaux services associés. Ces véhicules sont des « batteries sur roulettes », explique Eric Mévellec, le dirigeant de Dreev. Elles peuvent donc être un moyen efficace de soulager le réseau en période de pointe de consommation en réinjectant l'électricité nécessaire (issue de la batterie) – si une entreprise comme Dreev arrive à convaincre un portefeuille de clientèle suffisant.

« Ce système a beaucoup de vertus, c'est d'abord un bon moyen d'exploiter des ressources qu'on a sous la main. Tout le monde ne sait pas qu'un véhicule électrique reste statique pendant 96 % du temps, ce qui offre une large plage de temps pour exploiter l'électricité contenue dans la batterie », souligne M. Mévellec. Le second atout principal réside dans l'économie financière pour le client : il sera rémunéré pour l'énergie qu'il met à disposition d'EDF. Les montants pourraient permettre aux

détenteurs de véhicules de ne pas payer leur alimentation, voire de gagner un peu d'argent. En moyenne, le coût annuel moyen pour le consommateur de l'alimentation d'un véhicule électrique tourne autour de 250 euros, soit cinq fois moins qu'une voiture à essence.

Dans un premier temps, l'offre concernera les entreprises et les collectivités, avant d'attaquer, d'ici à deux ans, le marché des particuliers.

Source : FIGARO (20/5/19)

Par Alexandra Frutos

RECORD DE RECETTES POUR LE MALUS AUTOMOBILE EN 2018

D'après le rapport de la Cour des comptes sur le budget de l'Etat 2018, les recettes issues du **malus automobile** ont atteint 558,9 millions d'euros l'an dernier, soit 170 millions de plus que prévu. La mesure a concerné 29,9 % des achats de véhicules, en hausse de près de 12 points. Quelque 640 000 ventes ont ainsi fait l'objet d'un malus (atteignant en moyenne 873 euros). Le catalogue des véhicules concernés est passé de 2 734 modèles à 3 441.

La prime à la conversion d'une voiture ancienne pour un modèle récent a quant à elle concerné 208 000 véhicules (contre 123 000 prévus), occasionnant 377 millions d'euros de dépenses pour l'Etat.

Source : ECHOS (20/5/19)

Par Alexandra Frutos

EUROPE

L'UE PRÊTE À NÉGOCIER UN ACCORD COMMERCIAL AVEC LES ETATS-UNIS INCLUANT LES VOITURES

L'Union européenne est prête à négocier avec Washington « un accord commercial limité incluant les voitures », a annoncé le 17 mai la Commissaire européenne au Commerce Cecilia Malmström. Prenant acte de la **décision de Donald Trump** de reporter de 180 jours sa décision de taxer les automobiles importées aux Etats-Unis, Mme Malström a ajouté qu'elle rencontrerait le représentant américain au Commerce Robert Lighthizer cette semaine à Paris. Elle informera les ministres européens du Commerce du résultat de ses discussions le 27 mai à Bruxelles.

Source : AFP (17/5/19)

Par Alexandra Frutos

ALLEMAGNE

DAIMLER VA CORRÉLER LE SALAIRE DES DIRECTEURS AUX OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO2

Le groupe **Daimler** va corréliser une partie du salaire de ses directeurs (membres du directoire) aux objectifs de réduction des émissions de CO2.

L'objectif de cette mesure est d'accélérer la stratégie d'électrification du groupe, qui vise à **devenir neutre en CO2 d'ici à 2039** et à réaliser – comme objectif intermédiaire – la moitié de ses ventes mondiales avec des modèles électriques ou hybrides rechargeables d'ici à 2030.

“Il s'agira d'une transformation fondamentale de notre entreprise, sur une durée inférieure à trois cycles de vie d'un produit, ce qui ne représente pas un très long délai”, a indiqué le futur président du groupe Daimler, Ola Källenius, pour souligner l'importance de ces objectifs.

L'un des éléments clés de la stratégie d'électrification de Daimler sera la famille de modèles électriques EQ. Le premier modèle de cette gamme, le véhicule de loisir **EQC**, va être lancé sur les marchés européens.

Pour rappel, les 9 membres du directoire ont perçu au titre de 2018 une somme cumulée de plus de 15 millions d'euros (émoluments en lien avec les performances du groupe), contre 25 millions d'euros environ au titre de 2017.

Source : AUTOMOTIVE NEWS EUROPE (16/5/19)

Par Cindy Lavrut

DAIMLER RISQUE UN NOUVEAU RAPPEL FORCÉ

Selon la presse allemande, le **KBA** (office fédéral des transports) s'apprêterait à imposer un rappel à **Daimler** concernant 60 000 GLK 220 CDI des années 2012 à 2015.

Ce rappel serait lié à des manipulations des tests d'émissions. En effet, un réglage de la température sur le système circulaire du liquide de refroidissement, artificiellement réglé à une température plus basse pour retarder l'échauffement de l'huile de moteur permettait d'abaisser artificiellement les émissions de NOx lors des tests.

Daimler a précisé que la fonction logicielle visée par cet éventuel rappel était légale (et a concédé qu'elle était utilisée sur des modèles Classe C, Classe E et Classe S dotés des moteurs OM 651 et OM 642), ce que dément le KBA.

Pour rappel, le KBA avait déjà imposé à Daimler de rappeler près de 700 000 voitures diesel. En outre, le groupe allemand a également rappelé volontairement quelque 3 millions de véhicules pour une mise à jour logicielle.

Par ailleurs, Andreas Scheuer, le Ministre allemand des Transports, a indiqué qu'une remise aux normes des voitures diesel ne satisfaisant pas aux normes **Euro 6** via une réparation mécanique n'était toujours pas à l'ordre du jour (contrairement à la remise aux normes via une mise à jour logicielle), car aucune solution mécanique n'a pour l'instant été proposée par un constructeur.

Source : AUTOMOBILWOCHE, SPIEGEL (19/5/19)

Par Cindy Lavrut

M. DEGENHART NE SOUHAITE PAS POUR L'INSTANT INVESTIR DANS LA PRODUCTION DE CELLULES DE BATTERIES EN ALLEMAGNE

Elmar Degenhart, président de l'équipementier allemand **Continental**, ne souhaite pas pour l'instant investir dans la production de cellules de batteries en **Allemagne**, en raison du coût que cela représenterait.

Selon le dirigeant, produire des cellules de batteries en Allemagne représenterait un désavantage concurrentiel, en raison des coûts énergétiques trop élevés, malgré les aides et mesures incitatives promises par le gouvernement.

M. Degenhart a en effet indiqué que Continental ne pouvait pas se permettre de décider d'un investissement uniquement sur la bases d'aides gouvernementales.

Selon lui, l'Allemagne est compétente dans le développement des cellules de batteries, mais se serait pas compétitive dans la production.

Sans la création d'un nouveau modèle économique attractif, la production de cellules de batteries serait selon M. Degenhart serait imprudent pour l'entreprise.

Il a ajouté que tout investissement devrait pouvoir générer des marges attractives.

Source : AUTOMOBILWOCHE (19/5/19)

Par Cindy Lavrut

LE BUNDESRAT S'EST PRONONCÉ SUR LES TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

Le **Bundesrat** (Conseil fédéral) s'est prononcé sur les trottinettes électriques. Ces trottinettes seront autorisées dans la villes allemandes, à condition d'être limitées à 20 km/h. En outre, les utilisateurs devront avoir au moins 14 ans et devront circuler sur les pistes cyclables.

Les trottinettes électriques ne seront pas autorisées sur les trottoirs, afin de protéger les piétons.

Cette nouvelle réglementation doit encore être entérinée par décision gouvernementale. Le Ministre allemand des Transports, Andreas Scheuer, estime que la réglementation sera validée avant la pause estivale.

Une autre version de la réglementation prévoit d'autoriser les trottinettes roulant jusqu'à 12 km/h pour les utilisateurs à partir de 12 ans.

Les cyclistes ne sont pas enthousiastes à l'idée de devoir partager les pistes cyclables avec les trottinettes électriques.

Pour permettre de réduire l'utilisation de la voiture au profit de micro-mobilité à zéro émission, il faudrait libérer davantage d'espace pour la circulation des vélos et trottinettes, estime un expert allemand des transports.

Source : AUTOMOBILWOCHE, FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG (17/5/19)

Par Cindy Lavrut

AMÉRIQUE DU NORD

M. SPEEKS A ÉTÉ NOMMÉ PRÉSIDENT DE MERCEDES-BENZ USA

Nicholas Speeks, qui a été responsable des ventes de **Mercedes-Benz** en **Chine** pendant 6 ans, a été nommé président de **Mercedes-Benz USA**. Il sera en outre chargé des activités de Mercedes-Benz en Amérique du Nord.

M. Speeks succèdera le 1er septembre à Dietmar Exler, qui a annoncé son départ le 17 mai.
Source : AUTOMOTIVE NEWS EUROPE (17/5/19)

Par Cindy Lavrut

CORÉE DU SUD

LA VOITURE SPORTIVE ÉLECTRIQUE DÉVELOPPÉE AVEC RIMAC CHANGERA LA DONNE POUR HYUNDAI

La voiture sportive électrique que **Hyundai** développe en coopération avec **Rimac** changera la donne pour le constructeur coréen et influencera la façon dont il développe ses voitures, a indiqué Thomas Beurkle, responsable du design européen de Hyundai, à Automotive News Europe.

Hyundai a annoncé la semaine dernière un investissement de 80 millions d'euros dans l'entreprise croate, qui doit donner naissance à deux modèles : une voiture sportive pour sa sous-marque N et une voiture à pile à combustible, qui sera probablement destinée à sa marque soeur Kia.

Source : AUTOMOTIVE NEWS EUROPE (17/5/19)

Par Frédérique Payneau

ETATS-UNIS

TAXES DOUANIÈRES SUR L'AUTOMOBILE : DONALD TRUMP ACCORDE UN DÉLAI POUR NÉGOCIER

Le président des **Etats-Unis**, Donald Trump, a accordé vendredi dernier jusqu'à six mois de délai à l'Union européenne, au Japon et à d'autres nations pour négocier des accords dans le secteur automobile, faute de quoi il imposera des droits de douane supplémentaires sur les véhicules et les pièces automobiles importés.

M. Trump a chargé son représentant au Commerce Robert Lighthizer de poursuivre les négociations en vue de parvenir à des accords. M. Lighthizer sera épaulé par le secrétaire au Commerce Wilbur Ross et le secrétaire au Trésor Steven Mnuchin. « Si de tels accords n'étaient pas conclus dans les 180 jours [...], le président serait alors autorisé à prendre d'autres mesures qu'il estime nécessaires pour ajuster les importations et éliminer la menace que les voitures importées font peser sur la sécurité nationale », a indiqué la Maison Blanche.

L'objectif de Washington est clair : diminuer les importations de voitures et pièces automobiles étrangères et obtenir une plus grande ouverture des marchés étrangers aux voitures américaines.

Le gouvernement américain a précisé que le Canada, le Mexique et la Corée du Sud, qui ont négocié de nouveaux accords commerciaux avec les Etats-Unis, ne seraient pas concernés par des droits de douane supplémentaires.

Source : AFP (17 et 18/5/19), AUTOMOTIVE NEWS (17/5/19)

Par Frédérique Payneau

MULTIMATIC VA CONSTRUIRE UN SIMULATEUR DE CONDUITE PRÈS

DE DETROIT

L'entreprise canadienne **Multimatic** va construire un centre de simulation de conduite et de développement de technologies pour les véhicules hybrides et électriques aux **Etats-Unis**. à Novi, près de Detroit.

Le projet représente un investissement de 7,8 millions de dollars et créera 50 emplois, a indiqué l'agence de développement économique de l'Etat du Michigan (**MEDC**).

Source : AUTOMOTIVE NEWS (17/5/19)

Par Frédérique Payneau

FCA VA RAPPELER PLUS DE 600 000 VÉHICULES AUX ETATS-UNIS

Fiat Chrysler Automobiles a annoncé le rappel de plus de 600 000 monospaces et pick-ups aux **Etats-Unis**, dans le cadre de deux opérations distinctes.

Le constructeur va procéder au rappel de près de 198 731 **Chrysler** Pacifica des années-modèles 2017 à 2019 pour remédier à un problème électrique et de plus de 410 000 pick-ups **Ram** des années-modèles 2015 à 2018 pour contrôler le mécanisme de fermeture du hayon. Il a précisé que les défauts n'avaient pas, à sa connaissance, fait de blessés ou provoqué d'accidents.

Source : AUTOMOTIVE NEWS (17/5/19)

Par Frédérique Payneau

TESLA VA PASSER AU CRIBLE TOUS SES COÛTS

Tesla surveillera davantage ses dépenses dans le cadre d'un nouveau plan de réduction des coûts, a annoncé le directeur général du constructeur **américain** de véhicules électriques, Elon Musk, dans un courriel adressé aux salariés.

Tesla a levé début mai 2,7 milliards de dollars, mais M. Musk a souligné que le produit net de cet appel de fonds ne donnait que dix mois au constructeur pour atteindre l'équilibre si ses dépenses se poursuivaient au même rythme qu'au premier trimestre. « C'est la raison pour laquelle, à l'avenir, toute dépense quelle qu'elle soit dans le monde [...] » devra être examinée, a expliqué le dirigeant.

Le nouveau plan de réduction des coûts de Tesla intervient après une année tumultueuse marquée par des interrogations du marché et des analystes sur la capacité de l'entreprise à produire, vendre et livrer suffisamment de voitures pour dégager des bénéfices à long terme.

Source : REUTERS (17/5/19)

Par Frédérique Payneau

INDE

LES VÉHICULES AU GAZ POURRAIENT REPRÉSENTER 50 % DES VENTES DE VOITURES EN INDE D'ICI À 2030

Selon le **Nomura Research Institute** (NRI) les véhicules fonctionnant au gaz naturel pourraient représenter jusqu'à 50 % des ventes totales de véhicules à trois et quatre roues en **Inde** d'ici à

2030, grâce notamment au développement rapide des infrastructures de recharge.

Dans son rapport “Transformer la mobilité grâce au gaz”, le NRI indique également que l’entrée en vigueur des normes BS-VI (équivalent Euro 6) en avril 2020 accentuera l’écart de prix entre les véhicules au gaz et les véhicules diesel, rendant les véhicules au gaz plus attractifs.

Le rapport indique qu’un réseau de 15 000 stations de recharge pour gaz naturel comprimé et 1 500 stations de recharge pour gaz naturel liquéfié seront installées d’ici à 2030, permettant de changer radicalement la mobilité en Inde. “Nous pourrions avoir 33 millions de véhicules au gaz naturel à cette date, contre 3,3 millions attendus cette année”.

Source : ECONOMIC TIMES (9/5/19)

Par Juliette Rodrigues

JAPON

NISSAN PROPOSERA DÈS CET AUTOMNE LA DEUXIÈME GÉNÉRATION DU SYSTÈME PROPILOT

Nissan introduira au **Japon** la deuxième génération de son système de conduite semi-autonome ProPilot dès cet automne. Le système **Pro Pilot 2.0** permettra notamment de rouler sur l’autoroute et changer de voie sans avoir les mains sur le volant.

Nissan souligne que “toutes les fonctions du nouveau système figurent parmi les plus avancées”. “Nous serons prêts pour lancer un véhicule totalement autonome d’ici à la fin de la décennie, comme nous l’avons indiqué antérieurement”, a ajouté Tetsuya Lijima, directeur du département Conduite Autonome de Nissan.

Le système ProPilot de première génération a été installé sur 350 000 véhicules à travers le monde depuis son introduction en 2016.

Source : AUTOMOTIVE NEWS (19/5/19)

Par Juliette Rodrigues

S&P BAISSÉ LA PERSPECTIVE DE LA NOTE DE NISSAN À “NÉGATIVE”

L’agence de notation **Standard & Poor’s** a baissé la perspective de la note de **Nissan** de “stable” à “négative”, jugeant que le redressement du groupe japonais allait prendre du temps.

Dans l’immédiat, elle maintient son appréciation à “A -”, soulignant “le profil financier solide” du constructeur et ses “forces par rapport à ses rivaux” : “une gamme de produits étendue et la diversification géographique de ses activités”, avec les piliers que sont l’Amérique du Nord et la **Chine**.

Mais la note pourrait être modifiée dans les prochains mois, d’où cette dégradation de perspective.

“Il y a plus d’une chance sur trois que Nissan mette plus de temps que ce que nous avons estimé auparavant pour restaurer ses profits”, a commenté l’agence.

Sur l'exercice 2018-2019 clos fin mars, le partenaire de Renault a accusé une chute de 57 % de son bénéfice net, à 319 milliards de yens (2,5 milliards d'euros), au plus bas en près d'une décennie. Et il prévoit un nouveau plongeon de moitié cette année, alors que ses ventes déclinent aux **Etats-Unis** et en Europe.

Premier facteur négatif, la morosité du marché automobile mondial. Dans cet "environnement compliqué", Nissan aura du mal à tirer son épingle du jeu, estime S&P, du fait de produits "vieillissants et donc moins compétitifs" et de la décision du groupe de "réduire les incitations commerciales", qui se situaient à un niveau élevé sous la direction de Carlos Ghosn, aux commandes exécutives de 1999 à 2017.

Nissan est en outre confronté à "une augmentation des coûts de R&D alors que l'entreprise travaille sur les technologies de nouvelle génération, relatives aux véhicules électriques et à la conduite autonome", ajoute l'agence.

Enfin, S&P note l'incertitude qui plane sur l'avenir de l'alliance unissant Nissan à Renault et Mitsubishi Motors, où les tensions sont vives depuis l'interpellation de son bâtisseur M. Ghosn. "Il est peu probable" que les trois groupes "parviennent à un accord rapidement sur la forme future de coopération", souligne l'agence, ce qui pourrait "affaiblir davantage encore l'image de Nissan et retarder les projets de collaboration dans des domaines clés".

Source : AFP (20/5/19)

Par Juliette Rodrigues

PORTUGAL

LA PRODUCTION DE VÉHICULES AU PORTUGAL A AUGMENTÉ DE 12,1 % EN AVRIL

La production de véhicules au Portugal a augmenté de 12,1 % en avril, à 28 602 unités, et de 25,8 % sur les quatre premiers mois de 2019, à 123 073 unités, indique l'**ACAP** (Association de l'industrie automobile portugaise).

La production de voitures, notamment, a progressé de 13,5 % en avril, à 23 506 unités, et de 26,9 % sur quatre mois, à 101 662 unités. Celle de véhicules utilitaires légers a augmenté de 7,9 % en avril, à 4 700 unités, et de 21,6 % sur quatre mois, à 19 518 unités. En revanche, la production de véhicules de fort tonnage a reculé de 14,1 % le mois dernier, à 396 unités, mais augmenté de 11,5 % au cumul, à 1 893 unités.

Les exportations de véhicules ont représenté 97,4 % de la production. L'Europe reste le principal marché destinataire, avec 98,2 % des livraisons (**Allemagne** : 22,6 % ; France : 13,8 % ; **Espagne** 11,2 %).

Source : COMMUNIQUE DE PRESSE ACAP (15/5/19)

Par Juliette Rodrigues

ROYAUME-UNI

LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE NE RÉINTRODUIRA PAS D'AIDES POUR LES HYBRIDES RECHARGEABLES

Le **Royaume-Uni** ne réintroduira pas d'aides à l'achat d'hybrides rechargeables neufs, a indiqué le ministre britannique des Transports, Jesse Norman, à Autocar.

Le gouvernement s'efforce avant tout de promouvoir les véhicules électriques à batterie, a expliqué le ministre. Depuis octobre 2018, seuls les véhicules électriques sont éligibles à une aide de 3 500 livres (3 998 euros).

1 922 véhicules hybrides rechargeables ont été vendus au Royaume-Uni au mois d'avril (– 34 %).
Source : AUTOCAR (17/5/19)

Par [Frédérique Payneau](#)

RUSSIE

BAISSE DE 8 % DES IMPORTATIONS DE VOITURES EN RUSSIE AU PREMIER TRIMESTRE

Les importations de voitures en **Russie** ont baissé de 8 % au premier trimestre de 2019, à 61 500 unités, dont 29 300 unités en mars, indique le **Service Fédéral des Douanes** (FCS). Les importations de camions ont en revanche progressé de 23,4 % au premier trimestre, à 6 000 unités, dont 2 700 unités en mars.

Les exportations de voitures ont fait un bond de 43,3 % sur trois mois, à 22 700 unités, dont 9 200 unités en mars. Les exportations de camions ont diminué de 6,6 % sur trois mois, à 2 700 unités, dont 1 100 en mars.

Source : AUTOSTAT (17/5/19)

Par [Juliette Rodrigues](#)